









## 4 BILLET

Pour en finir avec les certifications

#### 6 ÉCHOS

Ici et là dans l'industrie

#### **10 HAUTE PERFORMANCE**

Étude de cas sur le nouveau siège social de la Banque Nationale du Canada

### 17 ENJEUX INTRINSÈQUES

La réduction du carbone intrinsèque s'impose plus que jamais dans le domaine du bâtiment.

#### 21 JOUER LA CARTE B CORP

Les entreprises du milieu du bâtiment sont appelées à adopter des pratiques axées sur le bien commun.

### 24 DÉFI RELEVÉ

Retour sur les retombées de l'an 1 de la deuxième édition du Défi énergie en immobilier porté par BOMA Québec

## **28 TRI CIRCULAIRE**

Zoom sur un projet pilote de tri à la source de résidus CRD

### 32 RÉSILIENCE RECHERCHÉE

Une recherche appliquée visant à optimiser l'inertie thermique de l'enveloppe du bâtiment

Collaborateurs | Contenu et diffusion











# Pour en finir avec les certifications

uit, dix, douze, quinze pour cent, voire plus? Les mythes ont la vie dure. Comme ce l'est dans le cas du soi-disant surcoût des certifications environnementales dans le domaine du bâtiment, lesquelles sont pourtant essentielles pour contrer le greenwashing.

Vrai que dans les premières années de la mouvance en faveur du bâtiment durable tel qu'on le connaît aujourd'hui, alors alimentée au premier chef par l'avènement de LEED à partir du début des années 2000, il y avait une prime à l'innovation; bref, une courbe d'apprentissage pour les acteurs du milieu qui se monnayait. Mais le marché est devenu beaucoup plus compétitif depuis, comme ce fut le cas pour l'adhésion à l'approche BIM pour ne prendre que cet exemple plus récent.

Il est faux cependant de dire aujourd'hui que de construire un bâtiment durable en visant des certifications telles que LEED, WELL ou Fitwel, ou encore de l'exploiter avec en main une certification BOMA BEST, s'accompagne de frais additionnels exorbitants. Des professionnels de l'architecture avec qui j'ai pu en discuter récemment m'indiquaient que oui, il pouvait y avoir un surcoût associé à la réalisation d'un bâtiment haute performance. De combien ? Autour de 1 ou peut-être 2 %.

Mais encore là, tout dépend de l'ampleur du projet, de sa complexité et du niveau de certification visé. Est-ce l'apposition du sceau LEED Certifiée ou Platine qui est dans la mire, pour reprendre l'exemple de cette seule certification? Si tel est le cas, on parle de deux choses différentes du point de vue de leur finalité, d'autant plus si l'on vise une certification WELL ou Fitwel concurremment.

Et qu'il s'agisse d'un coût additionnel d'un, de deux, de trois ou quatre pour cent ou plus, il y ici question du seul investissement en construction, lequel est infinitésimal par rapport au coût d'exploitation d'un bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie. Sur le plan de la réduction du carbone opérationnel, certes, mais aussi sur ceux de la santé et du confort des occupants des bâtiments.

Je sais très bien que plusieurs ne jurent que par elles et que d'autres jurent à cause d'elles... Reste que les certifications environnementales ont contribué à changer la façon de concevoir, de construire et de d'exploite les bâtiments au Québec au fil des dernières années. Comme ailleurs en Amérique du Nord, voire dans le monde.

Aucun système de certification n'est parfait. N'empêche qu'un bâtiment dont la teneur environnementale est certifiée par une tierce partie demeure le fondement de la démarche de décarbonation dans laquelle le Québec est engagé sur le plan de l'environnement bâti.

À bon entendeur, salut!

Anik Girard

Directrice générale et éditrice



Envoi de publication - convention no PP 40064924 Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à

Service aux abonnés

5800, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2S 3L4

Téléphone : 514 745-5720 Sans frais : 1 800 363-0910 Télécopieur: 514 339-2267 www.constructo.ca

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec ISSN 1701-7602

Impression: Interweb

1485 rue de Coulomb Boucherville (Québec) J4B 7I 8 Le contenu de cette publication ne peut être reproduit sans l'autorisation de l'éditeur. La source

doit aussi être mentionnée

Directrice générale et éditrice : Anik Girard

RÉDACTION :

Rédacteur en chef : Rénald Fortier Collaborateurs: Cynthia Bolduc-Guay, Kathy Noël, Sandra Soucy Réviseur : Denis Dionne

SERVICE À LA CLIENTÈLE : 514 856-6600 • 1 866 669-7326

Conception graphique et responsable de la production René-Claude Senécal

VENTES: 514 745-5720 • 1 800 363-0910

Directeur des ventes : José Cristofaro Coordonnatrice publicitaire : Geneviève Proteau

CONSTRUCTO

MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.

Présidente exécutif du conseil : Isabelle Marcoux Président et chef de la direction : Thomas Morin Vice-président exécutif et chef de la direction financière : Donald Lecavalier Président TC Media: Patrick Lutzi

#### Notre politique de la protection de la confidentialité

Il nous arrive de communiquer nos listes d'abonnés à des entreprises de bonne réputation dont les produits ou services seraient susceptibles de vous intéresser. Toutefois, si vous préférez que nous ne communiquions pas vos nom et adresse (postale et/ou courriel), faites-le savoir par écrit à notre service d'abonnement en joignant une étiquette d'envoi de votre magazine. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité complète sur tctranscontinental.com/fr-ca/

politique-sur-la-vie-privee

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à COPIBEC (reproductions papier) 800 717-2022 info@copibec.qc.ca CEDROM-SNi (reproductions électroniques) 800 563-5665 info@cedrom-sni.com





